



AFFICHÉ LE

1^{ER} MARS 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
(Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT)
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SATURNIN
DU LUNDI 27 FÉVRIER 2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

↳ DÉLIBÉRATION N° 1/AG : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANT DE DIMENSION COMMUNAUTAIRE – ANTARES ET STADE MARVINGT

EXAMINÉE LE 27 FÉVRIER 2023

DÉCISION : APPROUVÉE PAR 18 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS

↳ DÉLIBÉRATION N°2/AG : SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE MANS MÉTROPOLE ET LA COMMUNE DE SAINT SATURNIN POUR LA MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE LA CUM LE MANS MÉTROPOLE POUR L'INSTRUCTION DES ENSEIGNES, PRÉ-ENSEIGNES ET PUBLICITÉS

EXAMINÉE LE 27 FÉVRIER 2023

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

FINANCES

↳ DÉLIBÉRATION N° 1/FINANCE : 20EME RENCONTRE DES SAINT SATURNIN DE FRANCE - TARIFICATION DES PRESTATIONS ET CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

EXAMINÉE LE 27 FÉVRIER 2023

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

↳ DÉLIBÉRATION N° 2/FINANCE : FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

EXAMINÉE LE 27 FÉVRIER 2023

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

↳ DÉLIBÉRATION N° 3/FINANCE : EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

EXAMINÉE LE 27 FÉVRIER 2023

BUDGET PRIMITIF 2023 :

Section de fonctionnement : 3 796 307,64 €
Section d'investissement : 4 154 947,72 €
TOTAL DU BUDGET : 7 951 255,36 €

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

↳ DÉLIBÉRATION N°4/FINANCE : VOTE DES SUBVENTIONS 2023 AUX ORGANISMES PUBLICS

EXAMINÉE LE 27 FÉVRIER 2023

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

BENEFICIAIRES	Subvention demandée	Subvention votée
Subventions de fonctionnement aux organismes publics	236 601,00 €	236 514,00 €
CCAS	10 000,00 €	10 000,00 €
Régie Municipale pour la gestion du Centre Culturel du Val de Vray	163 800,00 €	163 800,00 €
Centre Culturel du Val de Vray (spectacles adultes)	15 000,00 €	15 000,00 €
Régie Municipale Val de Vray animations journée patrimoine	1 000,00 €	1 000,00 €
Régie Municipale Val de Vray Amortissement	36 980,00 €	36 980,00 €
Ecole Elémentaire Coopérative scolaire	1 274,00 €	1 274,00 €
Classe de découverte	2 970,00 €	2 970,00 €
Sortie bibliothèque	500,00 €	500,00 €
Transport sorties pédagogiques	1 600,00 €	1 600,00 €
Ecole Maternelle Coopérative scolaire	717,00 €	630,00 €
Sortie bibliothèque	260,00 €	260,00 €
Noël	400,00 €	400,00 €
Transport sorties pédagogiques	2 100,00 €	2 100,00 €

(Il est précisé que Monsieur Alain LEMÉE Président du Centre du Val de Vray est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote pour les subventions concernant le centre)

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

↳ DÉLIBÉRATION 1/URBA : VENTE DES PARCELLES CADASTRÉES 320 ZL N° 427 ET 320 ZL N° 428 SISES « LES BOUILLONS » A SAINT SATURNIN

DÉCISION : DOSSIER RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR (Avis des Domaines non reçu)

↳ DÉLIBÉRATION 2/URBA : CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE ENEDIS ET LA COMMUNE DE SAINT SATURNIN, SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AD N° 110, LIEUDIT « LES GRUES ROUGES »

EXAMINÉE LE 27 FÉVRIER 2023

DÉCISION : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS